

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'OUVERTURE DU DOSSIER DE SUCCESSION

*Vous avez pris contact avec l'Office notarial de Creil pour régler votre dossier de succession.
Pour nous permettre d'instruire votre dossier, nous vous remercions de venir à notre premier rendez-vous avec le maximum des documents figurant dans la liste ci-après (dans la mesure où il vous sera possible de vous les procurer).*

* * *

Concernant le défunt :

- Original d'un extrait de l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu du décès).
- Copie de tous les livrets de famille.
- Copie du contrat de mariage (ou de la convention de Pacs).
- Copie de la donation entre époux.
- Copie de tout jugement relatif à un divorce ou une séparation de corps.
- Original ou copie du ou des testaments.

Concernant chacun des héritiers :

- Copie de tous livrets de famille.
- Copie du contrat de mariage (ou de la convention de Pacs).
- Copie recto-verso de la carte d'identité (ou copie du passeport).
- Indication de la profession, de l'adresse postale et e-mail, des numéros de téléphone.

Concernant les actifs mobiliers :

- Copie du dernier relevé de tous les comptes bancaires, livrets, plans d'épargne, comptes-titres et autres, ouverts au nom du défunt et au nom des deux époux mais aussi au nom du conjoint survivant (uniquement en cas de régime de communauté).
- Coordonnées précises de l'ensemble des organismes de retraite dont le défunt dépendait et également ceux du conjoint survivant (uniquement en cas de régime de communauté).
- Numéro de sécurité sociale du défunt.
- Copie de la carte grise de chacun des véhicules.
- Estimation de la valeur des véhicules (cote argus ou autre).

Concernant les contrats d'assurance-vie :

- Dénomination et numéro des contrats d'assurance-vie souscrits par le défunt mais aussi par le conjoint survivant (uniquement en cas de régime de communauté) en joignant, pour chaque contrat :
 - Copie du bulletin de souscription
 - Copie du dernier relevé de situation
 - Texte littéral de la clause bénéficiaire

Concernant les droits sociaux (parts ou actions de sociétés) :

- Copie des derniers statuts à jour de toutes les sociétés dans lesquelles le défunt possédait une participation.
- Copie des derniers comptes de chacune des sociétés (bilan et comptes de résultat).
- Copie des engagements collectifs de conservation souscrits (pactes Dutreil).

- Evaluation des droits sociaux (estimée par un expert-comptable).

Concernant les biens immobiliers :

- Titres de propriété complets.
- Evaluation (notre service immobilier peut procéder à une estimation si vous le souhaitez).
- Copie du dernier relevé de charges de copropriété (en cas de bien en copropriété).
- Copie des contrats de location en cours.
- Copie du dernier relevé de compte du cabinet en charge de la gestion locative.
- Coordonnées de la maison de retraite dans laquelle séjournait le défunt.

Concernant les impôts :

- Copie du dernier avis d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.
- Copie du dernier avis de taxe d'habitation et de taxe foncière.
- Copie de la dernière déclaration d'ISF.

Concernant les emprunts en cours (crédits immobiliers, à la consommation, cautionnements, ...) :

- Copie du contrat de prêt.
- Copie du contrat d'assurance-décès.

Concernant les autres éléments de passif :

- Justificatif de toute dette due par le défunt au jour du décès (factures, reconnaissances de dette, ...).
- Copie de la facture des frais funéraires.

Concernant les donations ou successions :

- Copie des actes relatifs aux biens transmis par donation au défunt.
- Copie des actes relatifs aux biens transmis par succession au défunt (acte de notoriété, attestation de propriété immobilière, déclaration de succession, acte de partage, ...).
- Copie des actes relatifs à la succession du conjoint du défunt (dans l'hypothèse où il était veuf).

- Liste de toutes les donations consenties par le défunt en précisant la date de la donation, son objet et le bénéficiaire de la donation.
- Copie des actes de donation.
- Copie des imprimés de dons manuels.

Société civile professionnelle LE RENARD, MADELAINE-GRASSER, SAVARY, VADAM, notaires associés

Titulaire d'un office notarial dont le siège social est à CREIL, 2, Allée de la Forêt d'Halatte

Bureau annexe à MELLO, 2, Route de Barisseuse

